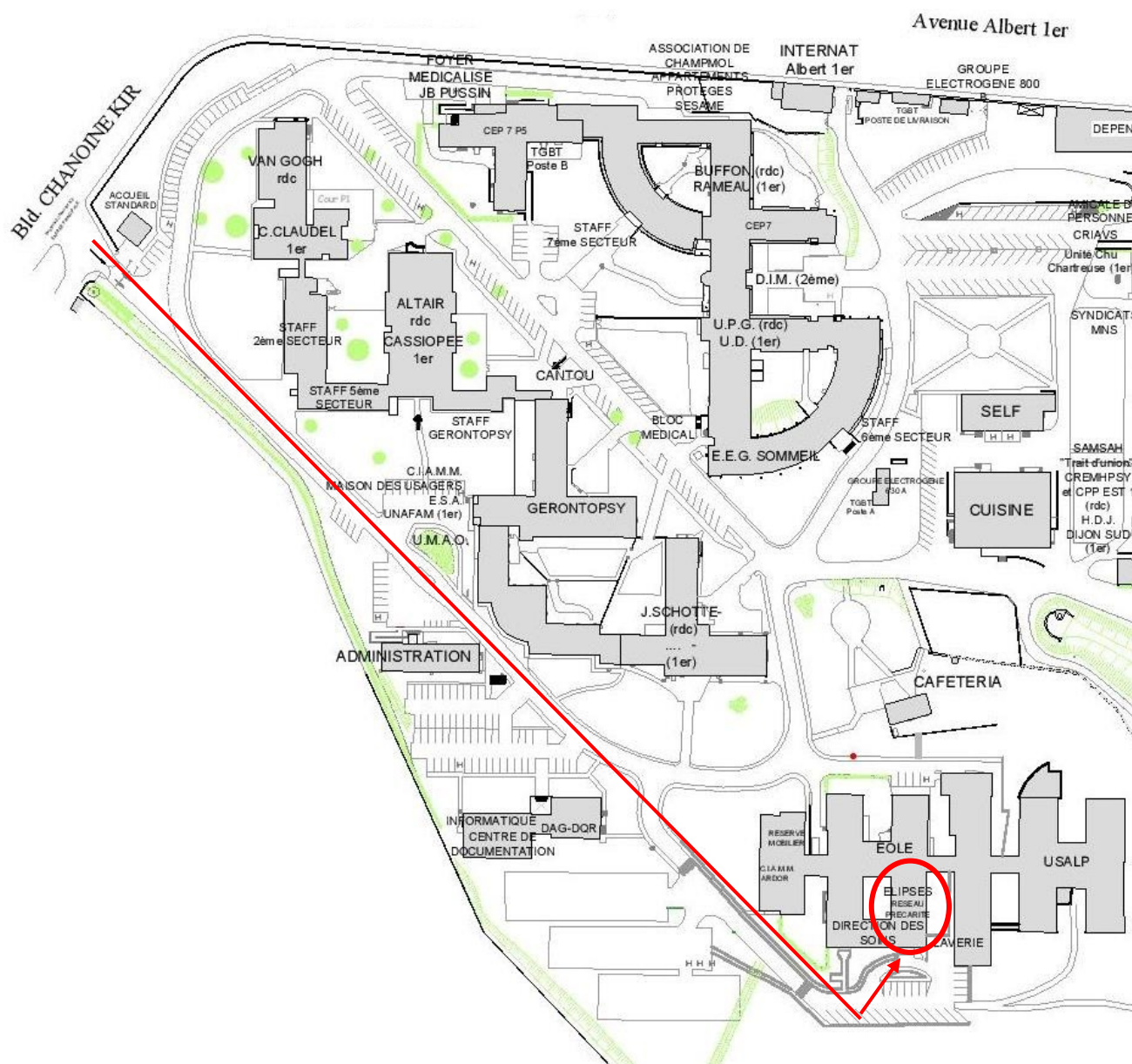






LE PLAN D'ACCES

CH : ENTRÉE PRINCIPALE - 1 BD CHANOINE CIR



-  **En autobus** : prendre la ligne 3 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »
-  **En autobus** : prendre la ligne 13 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »
-  **Par le tram** : Tram T 1, direction Dijon Gare > Quetigny Centre - arrêt « Dijon Gare »
-  **Par le tram** : Tram T 2, direction Valmy > Chenôve Centre - arrêt « Dijon Gare »

ELIPSES

EMPP - Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
PASS psy - Permanence d'Accès aux Soins de Santé Psychiatrique

ELIPSES est une équipe mobile intervenant de manière transversale auprès des personnes en situation de précarité présentant des troubles psychiatriques.



Elipses EMPP - PASS psy
1 Boulevard Chanoine Kir, 21000 Dijon

Permanence : 06 71 99 71 00
Fax : 03 80 42 48 39
mail : elipses@chcdijon.fr

Accueil téléphonique :
9h00 - 16h30
du lundi au vendredi



Equipe de Lien et d'Interface Psychique au Service des Exclus du Soins

LES MISSIONS

Réf : Circulaire n°2005-521 du 23 Novembre 2005

Circulaire n° DGOS/R4/2013/246 du 18 Juin 2013

- « *Aller vers les publics en visant l'identification des besoins non repérés ou non pris en charge dans les dispositifs de droit commun,*
- *Offrir un accès aux soins et un accompagnement soignant et social,*
- *Exercer une fonction d'interface au sein d'un partenariat pluridisciplinaire et formalisé,*
- *Action d'information, de sensibilisation et de formation ».*

LES OBJECTIFS DES SOINS

- Repérer précocement et différencier les problématiques psychiques et sociales afin de prévenir les hospitalisations et les situations de crise,
- Faciliter l'accès aux soins et éviter la rupture de soins,
- Développer un réseau de partenariat dense afin d'enrichir l'échange des pratiques,
- Apporter un appui technique et une formation aux partenaires dans le champ de la clinique psychiatrique associé à un contexte de précarité.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Se déplacer vers les lieux de vie des personnes en situation de précarité,
- Évaluer la problématique psychique, favoriser l'accès aux soins, permettre sa continuité,

- Evaluer la situation globale afin de garantir un accompagnement, des informations et une orientation adaptés pour les personnes,
- Proposer une permanence hebdomadaire aux partenaires pour étayer la réflexion sur les parcours de vie des personnes,
- Organiser des actions de formation et de recherche sur les thèmes psychiatrie et exclusion.

L'ORIENTATION

Un premier contact par téléphone ou par mail sera établi en vue de :

- Formuler une demande pour une personne en difficulté,
- Répondre à toutes les questions concernant l'activité de l'équipe mobile.

LA PERMANENCE PARTENAIRES

L'accueil des équipes éducatives, médico-sociales et soignantes est prévu sur rendez-vous les mardis de 9h à 12h.

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Médecin psychiatre coordinateur,
- Psychologues,
- Cadre de santé,
- Assistant social,
- Infirmier(e)s,
- Assistante Médico-Administratif (AMA).